

p.B. 15.21. Alger.-LC/lcm

3003 Berne, le 3 juin 1975.

Confidentiel

Algerie

1 ter

Note au Chef du Départementen prévision de la discussion aux
Chambres du rapport de gestionNos relations
avec l'Algérie

La section du rapport de gestion consacrée à nos relations avec l'Algérie (p. 19-20) appelle les quelques commentaires suivants. Les textes ci-dessous peuvent être utilisés tels quels, à l'exception des commentaires décalés, insérés pour votre information personnelle.

1. Affaire des fonds Khider

Les dirigeants d'Alger continuent d'être fort mécontents du jugement du Tribunal fédéral et se proposent de continuer à mettre sous pression, par divers moyens, la Banque commerciale arabe et Mardam Bey, son administrateur délégué.

Notre Ambassade à Alger a mis sous les yeux des proches collaborateurs de Boumediène les déclarations conciliantes du Chef du Département (déclaration à propos des menaces de Kissinger;

./.



interview à la Radio romande, du 14.2.1975). Nous espérons que ces déclarations auront un effet lénifiant. Pour notre part, nous restons en contact avec les avocats du gouvernement algérien et essayons de les convaincre de notre bonne volonté.

2. Brouillage de Beromünster

Le rapport de gestion déclare: "Quant au brouillage de l'émetteur de Beromünster, il a trouvé provisoirement une solution pratique." Cette constatation n'est malheureusement déjà plus exacte.

Nous avons des indications selon lesquelles la solution pratique momentanément retenue a été délibérément écartée à Alger. Les techniciens de la radio algérienne ont apparemment reçu l'instruction "politique" de raviver la petite "guerre des ondes" pour nous déranger.

Le brouillage a repris, avec ses conséquences désagréables sur le plan technique et financier. Nous avons peine à en comprendre la raison, puisque il est apparu qu'une solution technique à cette difficulté était possible.

3. Suisses arrêtés en Algérie

Le rapport de gestion mentionne "l'arrestation de compatriotes accusés d'activités contre la sécurité de l'Etat" et, plus bas, "la libération à la fin de 1969 des compatriotes emprisonnés".

./.

Précisons qu'il s'agissait de trois Suisses (Juillard, Schlatter, Ruf) arrêtés avec leur avion privé dans le Sud algérien en 1968 et relâchés à la fin 1969 après 525 jours de dure captivité.

Cet épisode ne doit pas être confondu avec l'arrestation en 1973 de trois autres Suisses (Morf; Mmes Pulver, Friess) pour trafic de devises et l'arrestation, à fin 1974 et au début de cette année, de neuf autres Suisses pour trafic de drogue. Nous n'avons pas l'impression que ces compatriotes subissent un traitement discriminatoire du fait de leur nationalité suisse de sorte que nous considérons que ces cas, pour regrettables qu'ils soient, n'affectent pas nos relations bilatérales comme cela avait été le cas dans l'affaire Juillard.

4. La presse algérienne continue de s'en prendre à la Suisse, quoique moins fréquemment.

Notre Ambassade pense qu'il y a, à Alger (en très haut lieu), une antipathie profonde pour notre pays, considéré comme le parangon du capitalisme, d'un système totalement embourgeoisé. Cela dit, nous avons peine à croire que les hommes intelligents qui gouvernent l'Algérie puissent ajouter foi à toutes les turpitudes dont nous sommes systématiquement accusés.

Du côté de la presse suisse, relevons que la N.Z.Z. avait envoyé M. Arnold Hottinger, l'un des meilleurs connaisseurs suisses du monde arabe, à la dernière conférence de l'OPEP à Alger. Il est navrant que les ministères auxquels des rendez-vous avaient été deman-

dés pour ce correspondant de classe n'aient pas trouvé la possibilité de le recevoir. L'Algérie, si prompte à critiquer notre presse, a raté une occasion rêvée de l'informer de première main dans l'intérêt de sa propre cause.

5. Sur le plan des affaires, il est consolant de constater que les relations courantes sur les plans commercial, industriel, etc., se développent sans heurts. L'Algérie y trouve évidemment son propre intérêt.

6. Bourses

Notre industrie et nos ingénieurs fournissent à l'Algérie, dans le cadre de ses efforts intensifs de développement, un équipement technique et des prestations de service, dont la qualité est appréciée. En outre, notre pays offre à des représentants doués de la jeune génération algérienne de précieuses possibilités de formation professionnelle. Dans ce domaine, où les intéressés sont nombreux et où les places disponibles sont rares, notre pays ne s'est pas montré mesquin. Aussi bien le secteur privé que les institutions de l'Etat contribuent depuis des années à la formation de cadres algériens spécialisés dans des domaines variés. Nous nous plaignons à relever que l'Algérie est l'un des pays qui a le plus profité, à ce jour, de l'action que la Suisse a déployée dans ce sens.

./.

(Période 1961-1974:

Boursiers Coopération technique: 95

Boursiers universitaires, Département
de l'intérieur: 50)

Nous voulons voir dans cette forme de coopération,
tournée résolument vers l'avenir, comme un signe avant-coureur
de l'amélioration de nos relations avec l'Algérie.

Direction politique



(Thalmann)